

Annexe [10 juillet 1959]

Berne, le 10 juillet 1959.

ad No B.32.32.0.- KR

Monsieur l'Ambassadeur,

Lors de l'entretien téléphonique que nous avons eu il y a quelques jours, je vous ai annoncé une lettre au sujet de l'incident provoqué par les déclarations que j'ai faites au Conseil national sur l'enrôlement de Suisses à la Légion étrangère. Cette lettre était préparée. Je ne vous l'ai cependant pas envoyée, cet incident pouvant être considéré comme liquidé.

Je tiens cependant à préciser encore qu'au cours de la visite que m'a faite M. Demery, il ne m'a pas dit avoir été chargé par son Gouvernement de protester. Il m'a simplement déclaré que le Gouvernement français avait été "très ému" du passage de mon exposé au Conseil national dans lequel je faisais allusion aux atrocités qui ont été commises en Algérie. Je n'aurais donné aucune information à la presse sur la démarche de l'Ambassadeur si je n'y avais été contraint par le communiqué donné par les autorités françaises à la presse et à la radio.

J'ai reçu différentes lettres de Français qui m'ont écrit en général pour protester contre mes déclarations sur la Légion. Ils n'étaient d'ailleurs renseignés que par le résumé incomplet et souvent déformé publié dans les journaux français.

Ci-joint je vous remets la photocopie d'une de ces lettres qui m'a été écrite par un M. F. Mariani. Il me semble qu'il serait opportun de lui répondre. Je vous fais parvenir sous ce pli un ^X projet de lettre que vous pourrez modifier à votre gré et qui devrait, me semble-t-il, être signée, non par vous-même, mais par un de vos collaborateurs.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Annexes.

Max Petitpierre

Monsieur Pierre MICHELI,
Ambassadeur de Suisse en France,
Paris.

